



# GUIDE ASSOCIATION



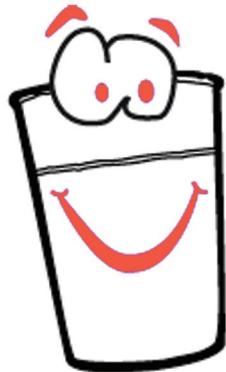
Bien gérer ses déchets...  
... c'est les réduire et les trier



SICTOM  
SUD-ALLIER

# 1. #RÉDUIRE SES DÉCHETS

## Gobelets réutilisables



Le SICTOM Sud-Allier accompagne les associations de son territoire dans l'acquisition de gobelets réutilisables avec 2 solutions possibles, sur signature d'une convention de partenariat :

- 1. La dotation de 200 gobelets 15 ou 25cl floqués SICTOM  
OU**
- 2. Une participation financière pour l'achat de gobelets personnalisés**

1. Récupération des gobelets au SICTOM à Bayet. Délai de mise à disposition de 15 jours, sous réserve du stock.

2. Participation de 25% avec un plafond de 250€, et en apposant le logo du SICTOM. Remboursement sur présentation de la facture totale du fournisseur et sur établissement d'une facture correspondant à cette part de 25% par l'association. L'association se charge d'effectuer les démarches auprès du fournisseur.

**Une seule dotation ou participation financière par association.**

## CONTACT



[contact@sictom-sud-allier.fr](mailto:contact@sictom-sud-allier.fr)



04.70.45.51.67

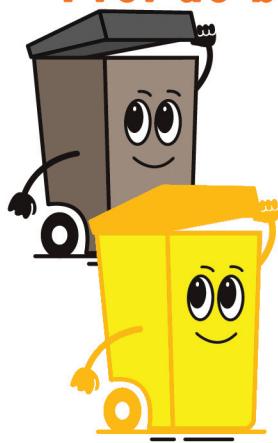
## Vaisselle durable



Plutôt que l'achat de vaisselle et couverts à usage unique, utiliser de la vaisselle lavable évite toute production de déchets et sera plus économique à long terme.  
Pensez à la location et/ou au prêt entre association !

## 2. #TRIER SES DÉCHETS

### Prêt de bacs tri, déchets alimentaires et ordures ménagères



Le SICTOM Sud-Allier met gratuitement à disposition des associations de son territoire des bacs pour le tri des emballages-cartons-papiers, des emballages en verre, pour les déchets alimentaires et pour les ordures ménagères, dans le cadre d'organisation d'événements.

La demande de prêt s'effectue avec la signature d'une convention de partenariat, **un mois avant l'événement**. En cas de non-respect de ce délai, le SICTOM Sud-Allier pourrait être contraint de ne pas pouvoir répondre positivement à la demande.

Lors du retour des bacs, **en cas de non-respect des consignes de tri**, le SICTOM Sud-Allier pourra établir une facturation de **4€/km pour les frais de livraison + 50€/m<sup>3</sup> de frais de mise à disposition et de traitement des déchets produits**. Pour les déchets de brocantes, les invendus peuvent être dirigés vers des associations/recycleries ou en déchetterie.

#### CONTACT



bfluckiger@sictom-sud-allier.fr



04.70.45.51.67

### Communication/formation



Le SICTOM Sud-Allier peut mettre à disposition une signalétique adaptée pour le tri, en fonction des déchets produits lors de l'événement.

Par ailleurs, il est possible de former les bénévoles aux consignes de tri, en amont de l'événement.

#### CONTACT



bfluckiger@sictom-sud-allier.fr



04.70.45.51.67

# 3. #ACCÉDER EN DÉCHETTERIE

## Demande de badge



Les 15 déchetteries du SICTOM Sud-Allier sont toutes équipées d'un contrôle d'accès nécessitant la présentation d'un badge.

Les associations peuvent solliciter un badge via notre site internet : [www.sictomsudallier.fr](http://www.sictomsudallier.fr) (demander son badge déchetterie). Un badge sera délivré gratuitement par association qui en fait la demande. Un pré tri doit être effectué en amont de votre venue en déchetterie (séparation entre le bois, la ferraille, l'électroménager, le mobilier...).

## CONTACT



[contact@sictom-sud-allier.fr](mailto:contact@sictom-sud-allier.fr)



04.70.45.51.67



Suivez-nous sur : [www.sictomsudallier.fr](http://www.sictomsudallier.fr)



Panneau  
Pocket



SICTOM  
SUD-ALLIER